



CONVENTION DE PUBLICATION | REVUE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE

L'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) est un organisme sans but lucratif. Elle publie la revue *Pédagogie collégiale* pour favoriser le partage des meilleures pratiques pédagogiques et l'éclairage de celles-ci par les résultats de la recherche. Elle autorise la reproduction non commerciale, sans frais, des articles qu'elle publie et les offre, gratuitement, par l'entremise de son site Internet [www.aqpc.qc.ca] ou de celui du *Centre de documentation collégiale* [www.cdc.qc.ca].

L'AQPC ne cherche pas à tirer des bénéfices financiers de la publication de la revue, mais elle tient à la reconnaissance du travail de diffusion fait par la revue ainsi qu'au respect du travail des auteurs des articles qu'elle publie.

C'est pourquoi l'AQPC demande aux auteurs dont elle publie un article de souscrire à une licence *Creative Commons BY-NC-ND* qui couvre tant l'intégralité de leur article publié dans la revue *Pédagogie collégiale* que sa version PDF en français et que son éventuelle version PDF en anglais.

Cette licence indique que des tiers peuvent utiliser un article publié dans *Pédagogie collégiale*, dans sa version imprimée ou dans sa version électronique, avec mention de la paternité (BY, « par » en français), sans utilisation commerciale (NC, « non commercial » en anglais) et sans modifications (ND, « No Derivs » en anglais).

Cela suppose évidemment que les auteurs des textes publiés dans *Pédagogie collégiale* sont d'accord avec ce principe. C'est dans ce but que l'AQPC demande aux auteurs dont elle publie un article de prendre connaissance de la présente convention de publication, de la remplir, de la signer et de la retourner à l'AQPC le plus rapidement possible. (Si plus d'un auteur signe un article, chacun doit remplir un exemplaire de la convention, le signer et l'envoyer à l'AQPC.)

La présente convention lie l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) et

(prénom et nom de l'auteur)

Domicilié à (adresse de l'auteur : numéro, rue, ville, province, pays, code postal)

et ce, pour l'article intitulé (titre de l'article)

En vertu de la présente convention de publication, l'auteur déclare :

- avoir écrit cet article avec la ou les personnes suivantes, le cas échéant :

- que cet article ne viole aucun droit d'auteur et qu'il ne contient aucune matière scandaleuse, diffamatoire ou confidentielle susceptible d'enfreindre une loi.

L'AUTEUR accepte :

- que l'AQPC publie son article dans *Pédagogie collégiale* et qu'elle en produise des versions électroniques;
- que la publication de son article dans *Pédagogie collégiale* et dans ses versions électroniques ne lui donne ni une rémunération ni des redevances;
- que son article, tant dans sa version imprimée que dans ses versions électroniques, soit publié par l'AQPC sous licence *Creative Commons BY-NC-ND* et qu'il pourra ainsi être reproduit sans frais par des tiers, avec mention de sa paternité (auteur et source), sans utilisation commerciale et sans modifications;
- que l'AQPC rende disponible la version PDF en français de cet article, en général un an après sa publication dans la revue;
- que l'AQPC lui demande éventuellement l'autorisation de faire traduire et de publier la version électronique traduite de son article, en lui faisant approuver cette version électronique traduite;
- que l'AQPC lui propose éventuellement de négocier en son nom avec un tiers advenant la demande de reprise d'un article dans une publication commerciale.

L'AQPC s'engage :

- à ne pas reproduire à des fins commerciales cet article, à moins d'avoir reçu au préalable l'autorisation de l'auteur;
- à informer l'auteur de toute demande qu'elle recevrait et qui viserait la reprise de cet article dans une publication commerciale; elle convient également que l'auteur garde le droit d'offrir au demandeur un texte original en remplacement de celui qui a été publié dans la revue;
- à négocier au nom de l'auteur, s'il accepte, une reprise éventuelle de son article dans une publication commerciale et à convenir avec l'auteur du partage des revenus qui en découleraient.

Bien qu'elle donne accès gratuitement au format électronique des articles publiés dans *Pédagogie collégiale*, l'AQPC reçoit chaque année quelques centaines de dollars en redevances pour l'ensemble des articles reproduits dans les établissements d'enseignement. En vertu de l'entente convenue avec *Copibec* et compte tenu de la modestie des sommes en jeu, l'AQPC conserve ces redevances et les réinvestit dans la publication de la revue.

Signature de l'auteur : _____

Date : _____

Veuillez remplir cette convention de publication, la signer et l'envoyer à l'AQPC :

Selon votre choix... Par courriel : info@aqpc.qc.ca
Par télécopieur : 514 328-3824
Par la poste : Association québécoise de pédagogie collégiale
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6

